

*Les cimetières :
que vont-ils devenir ?*

Avec le soutien de la DRAC Normandie,
du Conseil départemental de la Manche,
de l'Association des maires de la Manche
et de la Ville d'Avranches



www.editions-hermann.fr

ISBN : 979 1 0370 0251 8

© 2019, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

LES COLLOQUES
CERISY 

Les cimetières :
que vont-ils devenir ?

*À partir d'une enquête en Normandie,
en France et ailleurs*

Sous la direction de
GAËLLE CLAVANDIER
et FRANÇOIS MICHAUD NÉRARD

Préface de
DOMINIQUE MEMMI


hermann
Depuis 1876



Photographie de groupe lors du colloque de Cerisy *Que vont devenir les cimetières en Normandie, et ailleurs?* qui s'est tenu du 30 août au 2 septembre 2017

© Archives Pontigny-Cerisy.

Préface

DOMINIQUE MEMMI

I. LE CIMETIÈRE, UN OBJET QUELQUE PEU DÉLAISSÉ

Les travaux sur la mort contemporaine ne datent pas d’hier. Edgar Morin bute dès 1951 sur ce qu’il appelle la « crise de la mort » dans les sociétés occidentales. Le livre reste certes sans aucun écho jusqu’à ce qu’une première génération de travaux historiques et anthropologiques (P. Ariès, M. Vovelle, L.-V. Thomas) installe, dans les années 1970 et 1980 – et non sans quelques hésitations pour Vovelle – le paradigme du « déni de la mort » (Ariès, 1977 ; Vovelle, 1983 ; Thomas, 1975, 1980). L’ouvrage pionnier d’Edgar Morin sera alors réédité à deux reprises, et avec succès (Morin, 1951, 1970)¹. Dès lors, et après un autre moment de latence, à partir des années 1990 les études sur la mort vont se développer dans toutes les directions. Or les cimetières semblent être les parents pauvres de cet intérêt pour la mort.

Depuis les premiers travaux anglo-saxons (Glaser, Strauss, 1965 ; Kübler-Ross, 1969), et cohérents avec la dénonciation du déni de la mort, sont évidemment devenus légions les travaux sur la mémoire des morts (Déchaux, 1997), le deuil (Déchaux *et al.*, 1998 ; Baudry, Jeudy, 2001 ; Molinié, 2006 ; Ferry, 2011 ; Roudaut, 2012) et son « nécessaire » accompagnement (Paul, 2004 ; Wiel, Levesque, 2009)². Mais assez vite, l’attention se voit volontiers portée aussi sur la matérialité du corps mort (Clavandier, 2007 ; Nonnis Vigilante, 2005 ; Popu, 2009 ; *Raisons politiques*, 2011), et pour sa part, la crémation – qui avait commencé à progresser en France quinze ans auparavant – se voit alors consacrer, et donc là encore après un temps de latence, un certain

1. Comme le rapporte l’auteur lui-même lors d’une conférence à la Faculté de médecine Paris-Descartes en 2009. Edgar Morin, *L’Homme et la Mort dans l’histoire*, Paris, Corrèa, 1951 ; rééd. sous le titre *L’Homme et la Mort*, Paris, Seuil, 1970, et rééd. revue et augmentée, coll. « Points Essais », 1976.

2. Parmi de nombreux vade-mecum.

nombre de travaux de recherche (Barrau, 1991, 1992 ; Urbain, 1992 ; Belhassen, 1997 ; Souffron, 1999 ; Labbé, 1990). Et l'intérêt ne faiblit désormais plus sur cette question comme en témoigne la production de la décennie d'après (*Études sur la mort*, 2007 ; Py, Mayer, 2008 ; Esquerre, 2011 ; Michaud Nérard, 2012 ; Le Guay, 2012). Au début de la première décennie 2000, d'autres travaux sur le destin matériel et symbolique des corps ont fait immédiatement écho à la canicule de 2003 (Bertherat, 2003 ; Lecomte, 2003 ; Collet, 2005), puis à la découverte à l'hôpital parisien Saint-Vincent-de-Paul d'une collection anatomique où étaient présents des cadavres de bébés (Memmi, 2011 ; Le Grand-Sébille *et al.*, 1998).

Le nouveau siècle voit enfin apparaître plusieurs ouvrages sur la mort « publique », qu'il s'agisse de l'exécution capitale (Carol, Bertrand, 2003 ; Bastien, 2006 ; Taïeb, 2011) ou celle, mise en spectacle, des hommes politiques (Julliard, 1999 ; Fureix, 2009), une enquête sérieuse, sur l'euthanasie (Hocquart, 1999), quelques travaux sur la représentation des morts (Morel, 1998 ; Héran, 2002), et, après quelques premiers essais quelque peu rapides et légers (Augé, 1995 ; Baudry, 1999), des entreprises de synthèse, individuelles ou collectives et inégalement maîtrisées, sur la mort contemporaine (Michaud Nérard, 2007 ; Lafontaine, 2008 ; Clavandier, 2009 ; Godelier, 2014 ; Belmas, Nonnis-Vigilante, 2017).

Mais – un premier temps de production pourtant, représenté par Jean-Didier Urbain (1978, 1989) et Madeleine Lassere (1997) – l'intérêt pour les cimetières s'est curieusement essoufflé : au point qu'il faille parfois aller à l'étranger pour trouver un ouvrage consacré à un cimetière français (Giampaoli, 2011). Ne feront alors jusqu'à nos jours guère exception à ce phénomène que deux livres récents (Bertrand, Carol, 2016), dont un des deux tomes porte sur les Cimetières (Touzeil-Divina *et al.*, 2014) et les enquêtes réitérées d'un des directeurs du présent ouvrage autour de la sépulture donnée aux bébés morts (Clavandier, Charrier, 2015 ; Charrier, Clavandier, 2015 ; Charrier, Clavandier, 2018). Il était donc urgent que sorte un ouvrage sur l'avenir des cimetières.

II. LA FIN D'UNE DEMI-CÉCITÉ

Ajoutons ici que si les professionnels de la mort se sont aussi vus consacrer des travaux à l'orée du *xxi*^e siècle, on s'est alors intéressé essentiellement aux médecins (Castra, 2003 ; Mandressi, 2003, 2004),

aux membres des chambres mortuaires hospitalières (Wolf, 2010), à l'institut médico-légal de Paris (Bertherat, 2002) et aux pompes funèbres (Trompette, 2008 ; Bertherat, Chevandier, 2008 ; Bernard, 2009) : les professionnels associés au bon fonctionnement des cimetières ont été oubliés. Or porter le regard sur eux, ce que fait partiellement le présent ouvrage, et notamment en leur donnant la parole, nous paraissait pourtant essentiel³.

Trop de choses, depuis le début des années 1990, se sont produites en effet dans le monde des professionnels de la mort pour qu'on continue à les ignorer. Le « déni de la mort » a produit des effets sur le quotidien des professionnels, et leurs réactions, en retour, commencent à produire certains effets – au moins à l'hôpital – sur l'attitude générale face à la mort. Tout se passe comme si la désaffection des cérémonials sécrétée dans le creuset de l'après-guerre venait buter sur deux phénomènes d'égale importance : le discrédit accru qu'elle fait porter sur l'activité de professionnels dont le niveau social et culturel s'est par ailleurs modifié.

1. Une vérité statistique

La professionnalisation *objective* de l'administration du début et de la fin de vie est un phénomène indubitable. Au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, l'histoire de la santé a connu une évolution considérable : un transfert massif à l'hôpital des deux plus grands « passages » de l'existence, la naissance et la mort. De même que plus de 99 % des femmes accouchent désormais à l'hôpital, alors qu'une naissance sur deux avait encore lieu à domicile au début des années 1950 (Naulleau, 1982), c'est au cours de la décennie 1970 que la majorité des gens s'est mise à mourir en dehors de chez eux. En 1961, 65 % des Français mouraient encore à domicile ; en 1980, 67,9 % d'entre eux mouraient en dehors de chez eux (Wolf, 2010, 271), et ils sont 73 % dans ce cas en 2009, avec un pourcentage beaucoup plus élevé dans les grandes villes (Jouglu, 2012).

La délégation massive à des professionnels de la tâche – à laquelle ils étaient relativement peu préparés – de faire mourir et de s'embarrasser des cadavres en a découlé mécaniquement. C'est là un fait majeur de notre époque dont les conséquences n'ont pas été suffisamment analysées : c'est vrai pour l'hôpital, censément lieu du traitement des désordres *graves* de la santé, et devenu celui de l'administration

3. Le développement qui va suivre est en partie empruntée à mon ouvrage : *La seconde vie des bébés morts*, Paris, EHESS, 2011.

ordinaire de la vie, en sa fin comme en son début. Chacun y passe à la naissance et chacun, ou presque, y « passera » tout court. Mais plus généralement, les institutions traditionnelles – la famille d’une part, l’Église de l’autre – ont été dépossédées d’une grande part de leur empire sur la fin de vie. Elle a échappé à l’enceinte exclusive de la « *domus* » au profit des professionnels du soin et du funéraire.

2. L’administration forcée de la « vie nue »

De plus, et cela accroît le malaise des professionnels, les pratiques nouvelles autorisées depuis la fin des années 1970 produisent sans cesse, et au grand jour, de la vie renvoyée aux marges : celle des fœtus (IVG), voire des bébés (IMG) amenés jusqu’à un certain stade de gestation mais que l’on ne laissera pas vivre, au même titre que celle des mourants maintenus en vie jusqu’à un prélèvement d’organe. Beaucoup de vie – beaucoup de « restes » du vivant – se voit ainsi produite, encouragée, sans se voir finalement autorisée à persévérer dans son être, car non investie d’un projet : c’est ce que Giorgio Agamben appelle la « vie nue » (1990). De la « vie » a été massivement constituée comme nue, comme reste, et comme reste quelque peu dénué d’intérêt. Il se produit sans cesse du « reste » et du dégoût pour ce reste.

Or ce sont d’abord les soignants, puis les professionnels du funéraire qui sont chargés aujourd’hui d’administrer les corps et les restes de corps que l’on est désormais autorisé à utiliser et/ou à évacuer. Ce quotidien et cette concrétude du métier méritent alors d’être pris en compte si l’on veut comprendre leur inventivité actuelle. Médecins anatomopathologistes, obstétriciens, infirmières mais aussi *professionnels du funéraire* sont aux premières loges : ils savent pertinemment – ils voient souvent – comment ce qui a été constitué comme « reste » sera évacué. Et cette expérience est répétitive. Les « désagréments » représentés par les encombrements de corps accompagnant la production contemporaine de « vie nue » et auxquels les profanes ne sont affrontés que de rares fois dans une vie (au moment de la mort d’un proche ou d’une décision procréative), les professionnels ont à les affronter tous les jours, durant toute une carrière, et en nombre, pour ne pas dire en masse.

Pour donner une idée plus concrète de ce que cela signifie dans un domaine voué pourtant à faire naître et qui se voit affronté au faire mourir, deux médecins disent avoir eu à arbitrer pas moins de 1 226 cas d’IMG en dix ans, de 1989 à 1999 (Daffos, Voyer, 2002). D’où – au moins pour ceux qui ont été jadis les moins engagés dans la militance en faveur du droit à l’avortement – parfois un malaise.

Que faire de ce qui hésite entre le statut de chose et de personne et dont le nouveau dispositif permet de faire si peu de cas ? Les professionnels se trouvent en situation d'être aujourd'hui les premiers « gardiens des restes » : ceux que nous avons appelés jadis des « gardiens du corps » (Memmi, 1996).

3. L'inversion professionnelle d'un stigmaté ?

Il est une dernière raison à voir engendrer alors des changements dans les pratiques professionnelles. Elles constitueraient une issue à une dévalorisation sociale chronique, voire croissante : une sortie professionnelle « par le haut » (Goffman, 1975 [1963]). De même que les infirmières des soins palliatifs ne cessent de transformer, par la promotion du relationnel, ce qui est vécu en fait par tous et toutes comme du « sale boulot » lié au vieillissement extrême et à la fin de vie (Castra, 2003), ceux qui s'occupent des cadavres ont à affronter une disqualification sociale massive.

Avec l'abandon du cérémonial et des classes d'enterrement dans les années 1960, puis celui de l'autopsie en chambre mortuaire, d'anciennes compétences, techniques, des savoir-faire (ceux du menuisier d'art, du brodeur d'apparat, du garçon d'amphithéâtre) se sont démonétisés. Inversement, la libéralisation du marché du funéraire au début des années 1990 et l'apparition de nouveaux professionnels privés, comme les thanatopracteurs, ont accru la concurrence, accélérant de nécessaires reconversions. Comment proposer quelque chose de nouveau (Trompette, 2008) ? L'attention à l'« apparat » inscrit dans les signes extérieurs (draperies, corbillards) et lié aux rituels collectifs obligatoires laisse alors la place à l'attention à l'« apparence » du corps, indispensable à la nouvelle théorie du deuil « par corps » pour les proches. Le retrait de la mort hors de l'espace et du regard publics était, sur le plan économique et symbolique, de plus en plus dommageable pour ces professions : obliger les gens à regarder « au moins » des cadavres rendus présentables par des « soins » respectueux, et les « accompagner » dans cette épreuve a par exemple constitué, dans le secteur public comme dans le secteur privé, une réponse collective adaptée à une conjoncture défavorable.

En résumé, les profanes ont sans doute de plus en plus de mal à faire face à la matérialité de la mort. Et les professionnels ne peuvent guère mettre en avant leurs propres compétences techniques sur ce point sans risquer de réveiller cette intolérance. Il leur reste alors l'ennoblissement de la tâche par son humanisation, et les discours

sur l'importance du « relationnel » et de la psychologie du deuil. Mais pour cela il fallait que leur niveau économique, et surtout culturel, s'améliore. On a commencé à constater l'un et l'autre faits à propos de certains professionnels du funéraire : les femmes et la nouvelle génération d'hommes loquaces et à forte bonne volonté culturelle qui travaillent aujourd'hui dans les chambres mortuaires ont désormais honte de la figure de l'employé alcoolique et taiseux d'hier (Memmi, 2011, 2014). Mais qu'en est-il concernant ceux qui travaillent pour et dans les cimetières ?

À travers la valorisation de leur pratique, les professionnels s'efforcent d'inverser terme à terme les représentations répulsives de la fin de vie et de la mort. Ils transforment la *standardisation* en *singularisation*, le « sale boulot » en œuvre de salubrité morale : voilà bien, en effet, un véritable *topos* aujourd'hui de la publicité funéraire (Souffron, 1999). Pour ceux qui sont confrontés à la *matérialité* du cadavre – une de celles socialement considérées comme les plus rebutantes –, cela consiste au total à insister sur le « sens », sur l'utilité symbolique – c'est-à-dire *immatérielle* – de cette manipulation pourtant terriblement concrète. Quels effets aujourd'hui, encore une fois, sur les professionnels travaillant dans les cimetières ?

Depuis quelques années, les professionnels de la mort sont devenus des lanceurs d'alerte. C'est un psychologue hospitalier qui a éprouvé le besoin de dénoncer à la direction de l'AP-HP les modes de traitement et d'inhumation des fœtus morts qu'il voit quitter son hôpital ; c'est un médecin qui a fait l'effort de se rendre auprès du maire de Lille pour obtenir leur inhumation ; c'est une infirmière qui a pris l'initiative de dénoncer la collection anatomique de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Des pratiques qui avaient cours jusqu'à il y a peu ont été remises en cause par ceux qui y étaient confrontés quotidiennement : tout simplement parce que les professionnels sont les principales victimes du « déni » de la mort. Alors qu'en est-il pour les travailleurs du cimetière ?

Par cette préface, j'ai été heureuse de pouvoir contribuer – comme j'ai pu le faire en suggérant des noms d'organiseurs et d'intervenants – à l'une des rencontres scientifiques de ce si beau lieu qu'est le château de Cerisy où j'ai passé toute mon enfance – aux côtés, déjà, d'Édith Heurgon – puis une partie de mon âge mûr comme intervenante, et parfois comme simple spectatrice, pour le pur bonheur d'être là... Après avoir frotté mes genoux d'enfant à toutes les orties des douves, à toutes les écorces des arbres, après avoir goûté du vertige des deux

balançoires, perdu mes billes sous les pieds de chaises des grandes personnes dans le grand salon, c'est un autre vertige que de me voir assise là, parmi désormais ces adultes, avec ces nouvelles passions-là. Chaque pas dans le gravier de Cerisy fait monter les bruissements du passé... et des promesses de gai savoir.

Avant-propos

ÉDITH HEURGON

À l'origine de cet ouvrage, un colloque pas tout à fait comme les autres. Le parti pris de cet avant-propos est de décrire d'abord sa genèse, puis d'en présenter le programme effectif lequel, à côté du volet scientifique proprement dit (largement repris dans ce volume), a offert un ensemble de moments avec divers acteurs de Normandie.

Premièrement, il s'agit d'un colloque de Cerisy, c'est-à-dire d'une rencontre qui permet de « penser avec ensemble » dans un lieu propice au débat d'idées entre personnes d'horizons variés, qui s'accordent le temps d'échanges approfondis non seulement au cours de conférences suivies de discussions, mais aussi lors des repas et à l'occasion de promenades dans le parc ou de visites dans la région normande.

Deuxièmement, il s'agit d'un « colloque citoyen », c'est-à-dire ouvert à la société civile et où les professionnels, experts et chercheurs peuvent débattre librement. Plus qu'aux manifestations proposées par des équipes scientifiques, il s'apparente aux rencontres de « prospective du présent¹ » initiées à Cerisy depuis le début du ^{xxi}e siècle. Sur des questions vives de la société contemporaine, elles s'efforcent de confronter les points de vue très différents, en articulant savoirs scientifiques, pratiques professionnelles et expériences sensibles, afin de stimuler une intelligence collective en situation.

Troisièmement, il s'agit d'une « rencontre normande² ». Elle fait suite au colloque *Que vont devenir les églises normandes?*, dirigé en

1. La prospective du présent est une démarche de connaissance pour l'action qui, face à des tensions *a priori* insurmontables, s'efforce de co-construire des futurs souhaitables en repérant des *signaux faibles*. Adoptant un parti pris d'optimisme méthodologique, elle stimule l'*intelligence collective*, en articulant trois types de connaissances (les savoirs scientifiques, les pratiques professionnelles, les expériences sensibles, voire artistiques). Introduite dans un rapport de J.-P. Bailly au CES en 1998, intitulé *Prospective, débat, décision publique* (réédité aux éditions de l'Aube en 2000 sous le titre *Demain est déjà là*), elle a donné lieu à une série de colloques de Cerisy.

2. Depuis les années 1990, le programme de Cerisy accueille chaque saison deux rencontres portant sur des questions intéressant particulièrement la Normandie, en partenariat avec l'université de Caen, voir <<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/colloques3.html>>.

mai 2015 par Pierre Bouet³, qui avait pour objectif d'organiser une large confrontation entre tous les acteurs œuvrant à la valorisation du patrimoine des édifices religieux, mais qui, faute de temps, n'a pu aborder la question des cimetières.

I. UNE INITIATIVE NORMANDE

Claude Halbecq, maire de Roncey, président de l'Association des maires de la Manche⁴ et administrateur des Amis de Pontigny-Cerisy, est à l'origine de la demande. En effet, les cimetières donnent bien des difficultés aux maires, tant au niveau de la responsabilité civile et pénale qu'en ce qui concerne leur gestion, notamment lorsqu'ils se trouvent saturés. Il s'agit d'un enjeu stratégique sur lequel est évaluée l'efficacité de leur gestion communale.

Au cours de l'été 2015, Claude Halbecq a déposé à Cerisy un dossier de la Commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire⁵ en charge de l'inventaire des tombeaux les plus intéressants, des études généalogiques, du conseil aux communes. Parmi ses membres figurait l'ASVPVS (Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en Val de Sienne)⁶, présidée par Jacky Brionne⁷.

II. L'INGÉNIERIE DU COLLOQUE

La première personne rencontrée a été Jacky Brionne, ancien archiviste de la Manche, grand connaisseur des cimetières normands. Il a accepté d'assurer l'organisation du volet normand en relation avec Claude Halbecq et Pierre Bouet. Le département de la Manche y sera représenté par Alain Talon, responsable du service Patrimoine et Territoires.

3. *Que vont devenir les églises normandes?*, sous la direction de Pierre Bouet, Condé-sur-Noireau, Corlet, 2018.

4. Ancien conseiller général du canton de Cerisy et vice-président du Conseil général de la Manche.

5. Créée en 2002 par le Conseil général, sur proposition de la Conservation départementale des antiquités et objets d'art.

6. Cantons de Gavray, Percy, Villedieu, Bréhal et Centre Manche, <<https://www.patrimoinevaldesienne.fr/dossiers/fédération-normande-pour-la-sauvegarde-des-cimetières-et-du-patrimoine-funéraire/enquête-sur-les-cimetières-de-normandie/>>.

7. Cette association est fédérée avec la SPPEF *Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France*, la Fondation du patrimoine de Basse-Normandie ainsi qu'avec des associations de sauvegarde du patrimoine.

Comme pour tout colloque cerisyen, il a fallu compléter l'équipe de direction et élargir le choix des contributeurs à des chercheurs capables d'en assurer la responsabilité scientifique ainsi que des professionnels exerçant leur activité hors de la Normandie.

1. Consultations préalables pour construire l'équipe de direction

Pour ce faire, les conseils de deux amis de Cerisy ont été sollicités : d'une part, celui du géographe Guy di Meo intervenu, en juin 2015, au colloque *Régions et territoires, à partir de la réforme régionale*⁸ et qui avait dirigé la thèse d'Emmanuelle Petit⁹ avec, comme étude de cas, le cimetière de Chamonix ; d'autre part, celui de la sociologue et anthropologue, Dominique Memmi, intervenue à la semaine *Bébé sapiens* en septembre 2015^{10,11}. Ne pouvant participer au colloque sur les cimetières, elle a accepté de rédiger la préface de cet ouvrage ce dont nous la remercions vivement.

Plusieurs personnes figuraient conjointement sur les deux listes fournies par le géographe et la sociologue, parmi lesquelles un « professionnel réflexif et bien informé » François Michaud Nérard¹² et une remarquable « sociologue de la mort », Gaëlle Clavandier¹³.

2. Le volet normand

Afin de répondre à la demande des élus locaux, il convenait d'associer un volet normand à ce colloque qui, à n'en pas douter, allait porter plus

8. Dirigé par Antoine Frémont avec le groupe des 15 géographes normands, publié aux éditions Hermann en 2016 sous le titre : *La Région, de l'identité à la citoyenneté*.

9. Intervenue au colloque de Cerisy *Géographie et cultures : le tourment culturel*, en 2014, sur « L'approche culturelle et l'engagement dans la société civile : quels apports, quelles limites ? » à partir d'une étude de cas sur le cimetière de Chamonix, publié dans la revue *Géographie et Cultures*, n° 93-94, Paris, L'Harmattan, 2016.

10. Son exposé portait sur « Un "retour" de la chair autour des bébés ? », les actes ont été publiés aux éditions Érès en 2017.

11. Directrice de recherche en sciences sociales au CNRS. Formée par les lettres, l'histoire et la science politique, ses centres d'intérêt l'ont orientée ensuite vers la sociologie et l'anthropologie. Auteur d'une dizaine d'ouvrages, elle s'intéresse à la dimension corporelle de la vie sociale et démontre le caractère heuristique de ce parti pris.

12. Directeur général du Service funéraire de la Ville de Paris et auteur de *La révolution de la mort*, Paris, Vuibert, 2007.

13. Enseignante-chercheur à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne, auteur de *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Éditions, 2004 et *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2009, <<https://www.centre-max-weber.fr/Gaëlle-Clavandier>>.

généralement sur le devenir des cimetières en France, avec certaines comparaisons avec la Suisse et l'Angleterre (Jersey).

Dès septembre 2015 lors d'un passage à Cerisy, Pierre Bouet a esquissé un premier cadrage thématique. À partir d'analyses historique, juridique et sociologique, les axes seraient : l'organisation de l'espace sacré (avec le découplage de l'église et du cimetière et la laïcisation du cimetière), les modes d'inhumation et de crémation, les aspects patrimoniaux et territoriaux, les rapports au corps... Il conseille d'inviter, à côté des divers professionnels, des maires, des représentants de familles, des autorités religieuses, des associations pour la sauvegarde du patrimoine. En outre, il suggère d'organiser des visites de cimetières dans le voisinage. Par ailleurs, il a accepté d'introduire la rencontre en faisant le lien avec le colloque sur les églises.

En ce qui le concerne, en janvier 2016, Jacky Brionne a présenté le projet aux membres de l'ASVPVS, qui se sont interrogés sur la manière d'attirer les élus au colloque, sur le contenu des séances (l'aspect historique, la dimension anthropologique, la sociologie, le respect dû aux morts, les tombes remarquables) et sur le public visé.

Au cours d'une réunion du sous-groupe normand en mars 2016, Jacky Brionne a proposé de réaliser une *enquête à l'intention des communes de Normandie* afin de partager lors du colloque des données et expériences précises. Le projet de questionnaire sera soumis aux associations des maires des cinq départements.

3. Constitution de l'équipe de direction

Avec Jacky Brionne, nous avons alors rencontré François Michaud Nérard à Paris le 25 février 2016, Gaëlle Clavandier à Lyon le 7 mai 2016. Après une présentation de Cerisy et de la demande des élus, un large échange s'est instauré touchant à la fois les enjeux à aborder quant aux cimetières et les modalités d'organisation du colloque. Tous deux nous ont fourni de précieux éclairages et ont suggéré de premiers noms de personnes susceptibles d'intervenir au colloque.

« À qui et à quoi sert un cimetière (mémoire collective, réduction des corps, protection des cadavres)? », telle est la première question posée par François Michaud Nérard, en référence aux trois évolutions majeures du cimetière : la crémation (40 % en France, 95 % à Copenhague), la perte des repères religieux, l'appropriation des rites funéraires par les futurs disparus eux-mêmes au travers de contrats d'obsèques. Précisant qu'il fallait différencier les contextes (villages, villes moyennes, métropoles), il a mis en exergue plusieurs aspects du

cimetière. Lieu public, le cimetière est un observatoire passionnant des relations entre la religion et la laïcité, avec notamment, et sous une juridiction complexe, la présence de carrés confessionnels. Lieu de bio-diversité, le cimetière présente aussi un fort enjeu écologique. Enfin, les funérailles deviennent un marché important (pompes funèbres, marbrerie, fleuristes...).

Notre rencontre avec Gaëlle Clavandier à Lyon, également fort fructueuse, a permis un large échange sur les principaux enjeux des cimetières, les questions à traiter et les personnes à convier pour une éventuelle intervention.

Cette première étape a débouché sur la décision de tenir un colloque dont le titre serait : *Que vont devenir les cimetières en Normandie, et ailleurs?*, sous la direction conjointe de Jacky Brionne, Gaëlle Clavandier et François Michaud Nérard, sur une durée de trois jours (du 30 août au 2 septembre 2017).

4. Un argumentaire

Comme pour tout colloque de Cerisy, il convenait alors de proposer une problématique et un premier argumentaire, répondant à la fois aux exigences d'un colloque cerisyen et à la demande locale des maires. À partir des questions formulées, il sera possible de choisir des contributeurs dont les interventions permettront de prendre du recul par rapport aux problèmes quotidiens et d'engager une réflexion collective d'envergure. Certaines expériences innovantes mises en œuvre dans divers contextes seront aussi proposées afin d'ouvrir les perspectives et d'élaborer ensemble, dans la séance conclusive, des pistes pour l'avenir.

À la suite de notre entretien préalable, Gaëlle Clavandier a rédigé un premier argument, complété par Jacky Brionne pour le volet normand¹⁴, dont voici quelques lignes :

Afin de nourrir les décisions des responsables de la gestion publique, il s'agira de s'interroger sur le rôle et la place des cimetières dans les sociétés d'hier et d'aujourd'hui, d'étudier les pratiques funéraires des diverses religions, mais aussi d'imaginer leur devenir dans un contexte de sécularisation, où l'on constate une évolution du rapport à la mort [...].

Le cimetière, sous sa forme moderne, est emblématique de ces transformations. Héritier des valeurs républicaines du XIX^e siècle, il est l'un des lieux

14. La version complète est accessible à la page <<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/cimetieres17.html>>.

où s'expriment le plus lisiblement les principes de neutralité et de laïcité. Par ailleurs, au travers des concessions, il traduit l'attachement à la lignée, à la famille, à la dernière demeure. À ce titre, il manifeste parfaitement la tension entre une administration et une privatisation de la mort.

Le cimetière concentre les mémoires d'une communauté villageoise et constitue un lieu à forte identité architecturale, patrimoniale, paysagère. Préserver cet héritage est essentiel car cela permet, certes de façon ténue, d'ancrer le cimetière dans des lieux à forte identité. Articuler cette exigence aux problèmes rencontrés par des élus n'est pas évident tant il est difficile de concilier les nécessités de gestion par l'application des textes législatifs et la préservation patrimoniale pour un mieux-être des usagers.

Dans un contexte où le rapport à la mort s'intimise, quel peut être le devenir des cimetières ? Ce sont ces enjeux, relativement nouveaux, dont ce colloque propose de discuter. Pour ce faire, après une nécessaire mise en perspective historique et juridique, il s'attachera surtout, avec l'ensemble des acteurs intéressés par ces questions, à établir, au niveau de la région de Normandie et à l'échelle nationale, mais aussi en débordant les frontières françaises, des jalons permettant de penser, de construire et de gérer les cimetières de demain.

III. LA PROGRAMMATION

À partir de cet argumentaire, une trame d'organisation des six séances est alors esquissée par les directeurs.

1. L'invitation des contributeurs

Sur ces bases, l'équipe de direction a pris contact avec des contributeurs susceptibles de traiter les différents sujets définis.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur a été sollicité pour planter le décor dans la séance introductive sur la base de son rapport *Bilan et perspectives de la législation funéraire. Sérénité des vivants et respect des défunts*¹⁵. Malheureusement il nous a fait part de ses regrets ne pouvant être présent au colloque compte tenu de la campagne pour les élections sénatoriales qui tombait au même moment. Néanmoins, il a confirmé son intérêt pour le sujet sur lequel il a beaucoup travaillé, et indiqué qu'il était disponible pour une intervention à une autre date.

15. Rapport d'information de MM. Jean-Pierre Sueur et Jean-René Lecerf, fait au nom de la commission des lois et de la mission d'information de la commission des lois n° 372 (2005-2006) – 31 mai 2006.

2. Le volet normand : un questionnaire, un moment d'échanges avec les maires, une visite du cimetière et une séance publique à Avranches

De son côté, le groupe en charge du volet normand, réuni le 30 septembre 2016, a pris les orientations suivantes : l'enquête sur les cimetières normands sera réalisée sous la responsabilité de Jacky Brionne avec l'ASVPVS et les résultats seront présentés lors du colloque en introduction à un moment d'échanges avec une quinzaine de maires normands ; la tenue à Avranches d'une séance publique après une visite du cimetière ; la dernière matinée se tiendra à Cerisy pour tirer des enseignements prospectifs.

3. Le programme du colloque

Une fois obtenues les réponses des intervenants, il a été possible de préparer le calendrier des séances.

Après une introduction de Pierre Bouet, *Des églises aux cimetières*, faisant le lien avec le colloque sur les églises, la première matinée, intitulée *De la sacralisation à la désacralisation*, revêtira un caractère historique et juridique, tandis qu'en début d'après-midi on traitera du *Cimetière en prise avec de nouveaux usages*.

En fin d'après-midi, une quinzaine de maires normands seront invités à rejoindre les colloquants pour partager trois moments : d'abord la présentation par Jacky Brionne des résultats de l'enquête réalisée sur les cimetières en Normandie ; puis, après un dîner pris en commun, la conférence sur « Les trois grandes métamorphoses autour de la mort qui vont transformer les cimetières » de François Michaud Nérard¹⁶ ; enfin, un débat général sur les questions que se posent aujourd'hui les maires urbains et ruraux quant aux cimetières.

La matinée du deuxième jour abordera la thématique, *Concevoir et administrer les cimetières en 2016*, avec des interventions de Gaëlle Clavandier, de deux collaborateurs du CAUE de la Manche¹⁷ et d'une responsable de la ville de Rennes.

L'après-midi se tiendra à Avranches à l'invitation du maire David Nicolas. Après une visite commentée du cimetière, une séance publique à la mairie portera sur *Les enjeux patrimoniaux des cimetières*.

16. Enregistrement audio en ligne sur la Forge Numérique de la MRSH de l'université de Caen Normandie et le site France Culture.

17. Cécile Guillopé et Jean-Jacques Ernault.

En soirée à Cerisy, le connétable de Jersey présentera les cimetières de Saint-Héliér.

Quant à la séance de synthèse prospective du dernier matin, elle sera consacrée aux *Cimetières d'hier à demain*, avec d'abord une communication du R.-P. Jamelot, suivie une table ronde animée par Pierre Bouet.

Enfin Jacky Brionne proposera au début de l'après-midi une visite optionnelle du cimetière dormant de Saint-Pierre-de-Coutances.

4. Présentation à la Commission de coordination régionale (COCOR)

Le programme provisoire a été présenté le 8 juin 2017 à la COCOR¹⁸ à laquelle participait David Nicolas, historien français de l'architecture, et maire d'Avranches. Celui-ci a confirmé son invitation à tenir une séance publique à la mairie d'Avranches après une visite du cimetière.

Un débat s'instaure entre les membres de la commission qui approuve le programme. Sur l'aspect patrimonial, Xavier Bailly (administrateur du Mont-Saint-Michel pour les MH) fait remarquer que le classement au titre des Monuments historiques d'un tombeau, d'une sépulture ou d'un monument funéraire ne règle ni la question des abords, ni celle de la gestion complexe de l'ensemble. Bref l'ensemble des outils réglementaires français ne répond pas à la question des cimetières, ce qui fait qu'ils sont aujourd'hui des espaces extrêmement menacés d'un point de vue patrimonial et posent des problèmes sur l'art funéraire en général. Claude Halbecq confirme qu'il s'agit d'un fort sujet de contentieux au sein des associations des maires.

A été ensuite abordé le financement du colloque : la DRAC, les conseils départementaux de Normandie, les associations des maires, et la ville d'Avranches, seront sollicités. Jacky Brionne prendra contact avec les pompes funèbres. Une demande sera faite également auprès de la Fondation des Services funéraires de la Ville de Paris sur le thème des rites funéraires¹⁹.

18. La COCOR réunit deux fois par an les acteurs politiques et culturels normands partenaires du Centre culturel pour coordonner ses activités normandes.

19. Ont contribué finalement au financement la DRAC, l'Association des maires de la Manche, les conseils départementaux de la Manche, et la ville d'Avranches. La Fondation des Services funéraires de la Ville de Paris n'a pas pu accorder son concours en raison du caractère centré sur la Normandie du projet.

IV. LE COLLOQUE PROPREMENT DIT

Selon la formule courante de colloques en parallèle, le colloque sur les cimetières s’est tenu simultanément aux trois premiers jours de la rencontre intitulée *La mésologie²⁰, un autre paradigme pour l’anthropocène²¹* organisée à Cerisy autour des travaux d’Augustin Berque. À l’occasion du soixante-quinzième anniversaire du géographe philosophe, le sculpteur Didier Rousseau Navarre a réalisé une installation intitulée « Un point d’exclamation mésologique » offerte au Centre culturel et inaugurée le 30 août après le déjeuner, en présence des participants aux deux colloques.

Au milieu de l’après-midi, une dizaine de maires de la Manche et du Calvados ont rejoint le colloque pour partager les trois moments conçus spécialement à leur intention. La présentation de l’enquête a donné lieu à des interventions alternant témoignages, réflexions et interrogations de la part des élus locaux. Le dîner a permis de poursuivre les échanges de manière informelle et, après la conférence de François Michaud Nérard, l’auditoire a abordé des questions à caractère plus général, voire universel.

Après une matinée passionnante sur les *cimetières d’aujourd’hui*, présentant des expériences et travaux en cours en Normandie et en Bretagne, le colloque s’est déplacé vers Avranches pour visiter, avec le maire, le cimetière. Comme cette séquence n’a pas été reprise dans les actes, on en trouvera ci-dessous une présentation rapide.

Le cimetière d’Avranches, un patrimoine méconnu

Deux siècles d’histoire

Autrefois, les cimetières étaient placés autour des églises Saint-Gervais, Saint-Saturnin, Notre Dame des Champs et autour de l’église des Ponts. Pour des raisons de salubrité et d’hygiène, le Parlement de Normandie ordonne en 1775 la suppression des cimetières urbains et la création d’un cimetière commun à toutes les paroisses. Son installation n’aboutit que quelques années plus tard en 1827. Le cimetière communal d’Avranches

20. La mésologie, science des milieux, étudiée de manière interdisciplinaire et transdisciplinaire la relation des êtres vivants en général, ou des êtres humains en particulier, avec leur environnement.

21. Publié sous le titre *La mésologie, un autre paradigme pour l’anthropocène? Autour et en présence d’Augustin Berque*, Paris, Hermann, 2018.

est désormais installé à l'extérieur de la ville, le long de la Sée. Seul le cimetière dormant de Ponts est resté auprès de son église.

Un reflet de l'histoire de la cité

Les sépultures témoignent de l'histoire de la ville et de la diversité de sa société : professeurs, médecins, magistrats, peintres reposent auprès de personnalités politiques et des grands noms de l'aristocratie avran-chinaise. Les nombreuses sépultures d'ecclésiastiques rappellent que la cité d'Avranches est un ancien évêché (D).

Certains carrés sont réservés aux jeunes enfants (E), aux communautés religieuses (O), aux soldats tombés lors des deux conflits mondiaux (P). Les sépultures d'anciens combattants et de victimes des bombardements sont également disséminées dans le cimetière. L'une des spécificités d'Avranches est la présence d'un « carré anglais » (I-J), l'un des derniers témoignages de la présence de nombreuses familles britanniques tout au long du XIX^e siècle.

Une grande variété architecturale

Au nord de la ville, le cimetière s'étale à flanc de coteau vers la Sée sur plus de 2,6 hectares. Son entrée est marquée par une porte monumentale formée d'un arc en plein cintre de style néo-classique. Les 4 300 tombes témoignent de l'évolution de l'art funéraire du XIX^e jusqu'à nos jours. Des plus modestes aux plus imposantes, les sépultures présentent une grande variété architecturale et iconographique. Beaucoup d'entre elles portent la marque de fabricants locaux : Cheftel, Houssard, Harivel... Si les monuments sont essentiellement taillés dans le granite, localement abondant, le cimetière présente quelques éléments en marbre, calcaire, terre cuite. Le patrimoine funéraire en fonte et en céramique est également très présent.

La séance publique qui a suivi s'est tenue dans la belle salle des mariages de l'hôtel de ville d'Avranches. Consacrée aux *enjeux patrimoniaux des cimetières*, elle a été introduite par le maire David Nicolas. Ont suivi des interventions sur les six cimetières de Rouen (Guy Pessiot), la requalification des cimetières en Suisse (Marc-Antoine Berthod), la valorisation du patrimoine funéraire de Lyon (intervention de Céline Eyraud présentée par Gaëlle Clavandier).

Enfin, la matinée conclusive, après la conférence du père Jamelot sur « Les cimetières, les églises et l'interconfessionnalité », a comporté une table-ronde animée par Pierre Bouet sur les apports du colloque

du point de vue des maires ruraux (Claude Halbecq), de la recherche (Gaëlle Clavandier), des métiers du funéraire (François Michaud Nérard), du patrimoine (Jacky Brionne) et de la prospective (Édith Heurgon). Ces échanges seront présentés à la fin de l'ouvrage.

V. LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Signalons qu'avant même que cette publication ne paraisse, plusieurs initiatives normandes ont été prises, notamment de la part des CAUE de la Manche et du Calvados, faisant écho à divers enseignements du colloque tout en proposant des démarches et des outils de mise en œuvre.

1. Un portail « Questions d'élus sur les cimetières »

Ce portail est soutenu par la plateforme participative du cadre de vie S-PASS Territoires²². Qu'il se positionne en cœur de bourg, dans l'enclos paroissial et autour des églises, qu'il soit rattrapé par l'urbanisation des villes ou qu'il reste une enclave entre campagne et bourg, le cimetière implique les collectivités. Le cimetière est un espace public patrimonial qui porte des enjeux de cadre de vie et de société. Comment accompagner ses évolutions ? Comment croiser les usages, la réglementation, la mise en valeur et l'entretien de ces lieux ? Les problématiques du cimetière dépassent les frontières de la commune. Ce portail est l'occasion de regrouper les connaissances des uns et des autres, de rendre compte des expériences et des réflexions, et de les partager.

Ce portail comporte quatre dossiers thématiques :

- *Engager un projet, requalifier un cimetière*. Agrandir un cimetière, en créer un nouveau... Ou plus simplement l'entretenir, le rendre accessible, imaginer les espaces cinéraires. Cette « boîte à outils » propose des liens à des publications, expérimentations de France et d'ailleurs, un partage riche pour alimenter les réflexions et permettre les échanges.
- *Alternatives aux produits phytosanitaires*. Les cimetières sont plus difficiles à entretenir que les autres espaces publics. Les surfaces sont contraintes par la cohabitation avec les concessions privées, pas toujours entretenues. Les usagers sont plus sensibles à la qualité de l'entretien sans tolérance à toute végétation herbacée. Comment le cimetière peut-il se passer de produits phytosanitaires.

22. <<https://s-pass.org/fr/portail/266/questions-delus-sur-les-cimetieres.html>>.

- *Communiquer sur les transitions du cimetière.* L'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires, l'évolution des pratiques funéraires et la participation à un cadre de vie plus général bouleversent le paysage traditionnel des cimetières. Les usagers, les habitants ou les visiteurs sont les premiers concernés par ces changements. Quels sont les différents outils de communication à disposition.
- *Expérimentations.* Les cimetières sont au cœur de profondes mutations réglementaires et sociétales. Comment les collectivités s'emparent-elles du sujet. En passant par une phase de questionnements et d'expérimentations.

2. Des conférences organisées à l'intention des élus et des professionnels

En février 2018, une conférence du Conseil départemental, organisée avec le CAUE²³ a porté sur *Le cimetière, ses ambiances et ses logiques : vers le « zéro phyto » dans les cimetières de la Manche.*

Le 22 mai 2018, le CAUE du Calvados a organisé un colloque sur *Le cimetière de demain*²⁴.

VI. LA PUBLICATION DES ACTES

Parallèlement a été engagée la préparation des actes du colloque qui a été assurée par Gaëlle Clavandier et François Michaud Nérard sur la base des contributions proposées par les intervenants. Jacky Brionne a fourni une synthèse de la table ronde des maires avec le concours de Claude Halbecq. Christine Bachelez a assuré le décryptage de la table ronde conclusive qui a été remise en forme par les bons soins de Pierre Bouet.

Que toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette belle aventure intellectuelle et amicale se trouvent ici chaleureusement remerciés!

23. <https://www.manche.fr/planeteManche/iso_album/conference_cimetiere_130218_caue.pdf>.

24. Voir les vidéos des tables rondes et de la conclusion sur <<http://caue14.com/2018/07/cimetieres/>>. Voir aussi le cahier « Du gravier au brin d'herbe, quelles évolutions possibles des cimetières? », 6 exemples de cimetières au sein du Calvados.

Introduction

GAËLLE CLAVANDIER
ET FRANÇOIS MICHAUD NÉRARD

Fruit de la rencontre entre des personnes d'horizons divers, dans le cadre magnifique et propice aux échanges du Centre culturel international de Cerisy, cet ouvrage vise moins à dresser un panorama exhaustif des cimetières d'hier et d'aujourd'hui qu'à initier des réflexions transversales aux disciplines scientifiques et aux champs professionnels. Son intention est de resituer les enjeux contemporains concernant ces lieux à l'aune de leur histoire récente. Cette posture est en partie contrainte, car force est de constater qu'il n'existe pas, tant du point de vue des politiques publiques que des recherches scientifiques, une « vision » de ce que doit et pourrait être le cimetière, voire plus largement la sépulture, alors même que le paysage funéraire est en profonde mutation. L'absence (ou quasi-absence) de ressources empiriques venant constater l'actualité des pratiques – données qualitatives et quantitatives sur le traitement des corps, le type de cérémonies et de concessions acquises, la trajectoire des cendres, la matérialité et l'immatérialité du souvenir – peut constituer un obstacle réel créant un décalage entre une réglementation très fournie et des normes sociales plurielles. Un tel décalage s'avère néanmoins propice à la créativité des acteurs, celle des personnes susceptibles d'anticiper leurs funérailles et de leurs proches qui y pourvoient, comme celle des professionnels du secteur funéraire et des gestionnaires de cimetière. Reste que tous les territoires, en fonction de leur démographie, de leurs priorités, de l'histoire locale des modes de gestion des cimetières, n'offrent pas les mêmes alternatives et ouvertures à leurs administrés. Ainsi, le cimetière contemporain issu de lois républicaines laïques peut devenir un espace répondant à des contraintes et aménagements locaux et non plus nationaux à même de générer des opportunités, mais aussi de susciter des inégalités.

Malgré les écueils mentionnés, nous ne partons pas d'une page blanche, ni sur le plan de la recherche, ni sur celui des politiques publiques et actions des professionnels. Pour ce qui concerne le premier aspect, les travaux en archéologie et en histoire, notamment

contemporaine, se sont multipliés ces dernières décennies. L'archéologie funéraire est l'un des piliers de la discipline. Elle a connu des extensions récentes dans deux domaines. D'une part, elle ne se concentre plus sur le mobilier funéraire, mais aborde également les aspects relatifs aux restes humains avec le renfort de l'anthropologie biologique. D'autre part, elle intervient sur des sites de plus en plus récents (Weydert *et al.*, 2019). En l'état des connaissances, sans qu'il ne soit possible d'affirmer que tous les champs et toutes les périodes sont couvertes, un certain nombre de perspectives sont tenues pour acquises. Pour notre propos, les réformes à l'origine des cimetières contemporains sont décrites et analysées (Bertrand, Carol, 2016), l'évolution des sépultures également (Lauwers, Zémour, 2016). Toute une série d'études vient par ailleurs dresser des éclairages sur tel cimetière (Vovelle, Bertrand, 1983) ou telle régie de pompes funèbres (Chevandier, Bertherat, 2008), voire se pencher sur des aspects plus circonstanciés, on pense au cercueil (Sauget, 2017) ou aux soins de conservation (Carol, 2015).

Sur la période présente, ce sont essentiellement des juristes, géographes, architectes et urbanistes, ainsi que des chercheurs en information-communication et numérique, selon un format de travaux spécifiques (commande publique, expertise et projets), qui se sont emparés de sujets inédits. C'est ainsi que la problématique des « carrés confessionnels » (Fornerod, 2019), celle du statut et du devenir des cendres (Armanet, 2008), de la dématérialisation du souvenir (Georges *et al.*, 2018) ou de l'écologie de la sépulture sont apparues. Ces sujets à l'articulation de la recherche et des politiques publiques sont fondamentaux. Ils ne permettent pas toutefois d'avoir un point de vue aussi bien transversal que global sur le cimetière en tant qu'espace ; sur le cimetière en tant que mode de gestion des corps/cadavres ou que modèle sociétal organisant le rapport entre vivants et morts.

Dans un paysage funéraire en profonde transformation, tant du point de vue des valeurs, des croyances et des représentations, que des pratiques et de la réglementation, tout l'enjeu réside dans le fait de savoir si le cimetière n'est plus, en tant que tel, un sujet d'attention suffisamment saillant pour qu'il fasse l'objet d'une réflexion. Cette question mérite d'être posée. Bon nombre de travaux en sociologie, anthropologie et sciences politiques, ceux à même de rendre compte de l'évolution récente des sensibilités et des normes, se sont en effet déportés vers d'autres sphères que le cimetière et la sépulture (Urbain, 1978, 1989). On constate, dès la fin des années 1980, début des années 1990, que les travaux sur la mort, alors axés sur les rituels funéraires, se sont

déplacés vers le mourir. La fin de vie, notamment les soins palliatifs, ainsi que le processus de deuil dans une approche plus pragmatique, sont devenus des questions sociales particulièrement vives alimentées par le vieillissement de la population et la médicalisation du mourir faisant intervenir de nouveaux acteurs. La dépouille, la sépulture, le cimetière, la mémoire des morts ont paru alors moins déterminants, sans doute car il subsistait moins de mystères à leur égard qu'à propos de considérations plus intimes telles les trajectoires du mourir ou la perte de l'être cher.

Au détour de nouvelles interrogations et publics, en ses marges, les objets « cimetière » et « sépulture » refont pourtant surface çà et là. C'est le cas des donateurs du corps à la science (Bernard, 2018), des décès périnataux (Charrier, Clavandier, 2018), du rapatriement et de la circulation des corps et des carrés confessionnels (Chaïb, 2000 ; Berthod, 2019 ; Cuzol, 2017), du devenir des cendres (Hockey, Kellaheer, Prendergast, 2007 ; Clavandier, 2017), nous y reviendrons. C'est donc au profit de questions émergentes ou de problèmes publics qu'ont été conduites les recherches récentes qui, le plus souvent, se situent aux abords du cimetière sans y pénétrer. Deux illustrations suffiront à donner un éclairage sur cette situation. Les études portant sur la crémation se sont finalement très peu questionnées sur les nouveaux usages au sein du cimetière en lien avec les « cendres », ce qui n'est pas le moindre des paradoxes sachant que les cendres ont acquis depuis 2008 le statut de quasi-dépouille mortelle. Autre exemple, alors même que les travaux sur le sans-abrisme ont connu un essor important, la sépulture et les obsèques des personnes démunies de ressources n'ont pas constitué un axe d'investigation (Guffanti, 2016), alors qu'il aurait permis de réinvestir l'un des fondements du cimetière contemporain, à savoir le terrain commun.

Pourtant, cette posture de repli à l'égard des lieux de sépulture, et notamment du cimetière, rend compte de la situation française. Elle n'est nullement systématique dans le paysage de la recherche occidentale, pour laquelle la césure entre une multiplicité de travaux sur les périodes « anciennes » et au contraire une quasi-absence sur la période présente n'est pas manifeste. Dans les pays anglo-saxons une tradition anthropologique et sociologique s'est perpétuée, en parallèle d'une série de recherches sur le mourir, consistant à valoriser une approche par la matérialité, matérialité des corps, matérialité des lieux, matérialité du souvenir. Ainsi, toute une série d'études qui se déploient autour de réseaux de recherche et de revues scientifiques

viennent rendre compte des évolutions en cours (Hallam, Hockey, 2001 ; Hockey *et al.*, 2010). Ce constat n'est certes pas irréductible car une série d'initiatives citoyennes, parfois communales, souvent portées par des individus, parfois aussi des chercheurs, investissent différemment le cimetière. À la frontière entre la recherche scientifique et les politiques publiques ces initiatives sont particulièrement intéressantes et seront pour certaines évoquées dans cet ouvrage (Berthod, 2019).

Cependant, il demeure, outre le manque éventuel de points d'appui pour les décisionnaires, que nous sommes en passe de rater l'un des doubles défis en matière de recherche. À savoir, d'une part, la nécessité de compiler des données précieuses en vue de constituer les archives de demain, d'autre part, de s'astreindre, dans une démarche épistémologique, à s'extraire des strictes questions sociales pour formaliser des questions de recherche sur cet « objet cimetière ».

Ce défi en appelle un autre, celui des politiques publiques et actions des professionnels.

Le cimetière peut apparaître comme un des éléments les plus immémoriaux de notre paysage culturel, sans doute parce qu'il est lié au souvenir, notamment celui de nos proches, mais aussi parce qu'il représente une certaine permanence de l'humanité : tous nos ancêtres y résident ou y ont résidé. Ce n'est pourtant qu'une apparence, car le cimetière est administré et est le produit d'une époque. Ainsi, le cimetière tel qu'il figure dans notre imaginaire, celui de sépultures moussues en pierre de pays au pied de l'église ou organisé en petites villes faites de chapelles comme le Père-Lachaise, n'est qu'une parenthèse de l'histoire. Notons par exemple, la pratique de la crémation durant l'Antiquité, l'entassement dans des charniers au Moyen Âge, ou le refus d'inhumation des enfants morts avant d'être baptisés jusqu'à une époque récente.

Même si l'on en débat malheureusement peu dans la sphère publique – alors que c'est un sujet éminemment politique – le cimetière est un sujet foisonnant d'interrogations, de novations et de créativité en ce début du XXI^e siècle. Ce sont essentiellement les professionnels qui s'en saisissent, que ce soient les fonctionnaires chargés des cimetières et de l'état civil ou les opérateurs funéraires. Les élus et représentants politiques, mis à part quelques exceptions notables, comme celle du sénateur Jean-Pierre Sueur, ont rarement d'appétence pour tout ce qui touche à la mort. Pourtant, les évolutions actuelles que l'on peut observer auraient singulièrement besoin d'être analysées et évaluées sur les plans sociologiques, anthropologiques, urbanistiques, etc., et des

lignes directrices politiques et administratives seraient nécessaires, ne serait-ce que pour éviter des distorsions importantes dans les pratiques des différentes communes françaises. Des études ont parfois été menées, notamment par l'APUR¹ pour le compte du SIFUREP² mais beaucoup restent à mener, notamment hors du contexte parisien. Et surtout, après l'analyse, il restera à étudier et proposer des solutions pratiques et à les mettre en œuvre.

Les chantiers actuellement en cours sont multiples, dont quelques-uns sont présentés ci-après à titre d'illustration.

En ce qui concerne la gestion du cimetière, le modèle unique de la « tombe familiale » a vécu, ce début de millénaire se traduisant par une individualisation des besoins et des demandes. Le cimetière devrait idéalement pouvoir proposer des espaces paysagers, des sépultures en espaces confessionnels ou culturels, des carrés des enfants adaptés à leurs petites tombes, des espaces mémoriels (pour les personnes ayant fait don de leur corps à la science, la mort périnatale, une catastrophe, etc.), des espaces pour les sépultures cinéraires (pelouse de dispersion, caverne, columbariums, etc.). Tout cela en préservant le patrimoine historique et les tombes remarquables, la dimension mémorielle et parfois même touristique des lieux, cela dans un contexte assez général de saturation des cimetières.

En matière d'urbanisme, les cimetières, un temps éloignés des bourgs et des villes au XIX^e siècle, ont pour la plupart été rattrapés par la conurbation des périphéries. Comment alors articuler le cimetière avec la ville ? Comment concilier la paix des morts et la valorisation de ces espaces qui sont souvent des espaces verts importants, des havres de calme, des points de fraîcheur à l'heure du réchauffement climatique, des réserves de biodiversité dès que l'on passe au « zéro phyto » ?

Dans le domaine environnemental, de multiples questions se posent pour évaluer l'impact des différents modes de sépulture. Une étude menée en 2017 par la Fondation des Services funéraires – Ville de Paris³ a montré, par exemple, que la crémation avait significativement moins d'impact sur l'environnement, notamment à cause des pierres tombales dont certaines sont faites de granit extrait en France et expédié en Chine pour y être façonnées. Il demeure que l'on peut s'interroger

1. Atelier parisien d'urbanisme.

2. Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne.

3. Étude Durapole-Verteego – Analyse environnementale comparative du rite de la crémation et de l'inhumation en Île-de-France, 2017.

sur le caractère inoffensif de la crémation, puisque les effluents des crématoriums doivent être filtrés et traités comme matières dangereuses depuis janvier 2018. Un autre point mériterait des études. De l'avis des exploitants de cimetières, la décomposition des corps en terre se ralentit sans que l'on sache si cela est avéré et si cela est dû aux soins de thanatopraxie ou aux produits conservateurs que l'on ingère tout au long de la vie.

Sur le plan anthropologique, les principaux questionnements de ces dernières années ont porté sur le statut des cendres de crémation. Alors qu'il était de rigueur depuis des temps anciens de disposer les morts dans le lieu des morts, l'urne mobile a pu un temps investir les appartements ou les jardins des maisons. Auparavant le vivant faisait des incursions dans le pays des morts en allant les visiter, là c'était le mort qui, grâce à l'urne, faisait des incursions dans le pays des vivants, pouvant même parfois être partagée entre les enfants. La loi de décembre 2008, dite loi Sueur⁴, a donné un statut aux cendres⁵ et a imposé qu'elles soient traitées, comme tout reste humain avec « respect, dignité et décence ». De nombreuses interrogations subsistent. Un important chantier a été mené en 2018 pour élaborer un « Guide de recommandations relatif aux urnes cinéraires et aux sites cinéraires » dans le cadre d'un groupe de travail du CNOF⁶. Une trentaine de pages ont été nécessaires pour répondre aux multiples questions que se posent les communes, les opérateurs funéraires et les familles sur ces seuls sujets. À titre d'exemple, il y est apparu que personne ne s'entendait sur les définitions de notions aussi basiques que celles d'« urnes » ou de « dispersion »⁷.

En termes prospectifs, on ne pourra échapper à des interrogations sur l'avenir des cimetières au moment où de nombreux champs de notre vie quotidienne et professionnelle se virtualisent. Le cimetière numérique prospérera-t-il ? De multiples sites se créent pour proposer des tombes virtuelles que l'on peut agrémenter de bougies ou de fleurs virtuelles. Il existe également des coffres-forts numériques, des livrets du

4. Loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire.

5. Après l'article 16-1 du Code civil, il est inséré un article 16-1-1 ainsi rédigé : « Art. 16-1-1. Le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence. »

6. Conseil national des opérations funéraires.

7. Plusieurs autres guides devraient être élaborés en 2019 et 2020 sur la crémation, la taille des équipements funéraires, la thanatopraxie, etc.

souvenir où les proches peuvent déposer hommages, photos et vidéos. Certains offrent même la possibilité au futur défunt de se rappeler régulièrement au bon souvenir des vivants au travers de vidéos ou de messages audios enregistrés de son vivant.

Les modes mêmes de traitement du corps peuvent évoluer. De nouveaux procédés sont développés et même autorisés dans plusieurs pays dont les États-Unis, comme *l'aquamation* qui consiste en la dissolution du corps, au même titre qu'il est décomposé en terre dans le cas de l'inhumation ou brûlé dans celui de la crémation. D'autres pistes sont défendues avec des procédés techniques et industriels très élaborés comme la *promession* (transformation du corps en une sorte d'humus après lyophilisation) ou, à l'opposé, se voulant très naturels *l'humusation* qui consisterait à composter le corps.

Le cimetière, le traitement des corps et les modes de sépulture n'ont pas fini de nous surprendre et de nous interroger. C'est le mérite de ce livre de faire un point au moins partiel sur les connaissances actuelles et de permettre de se projeter sur des études et des pistes futures.

En écho à l'introduction, l'architecture générale de l'ouvrage s'articule autour de trois types de contributions. La première partie, à partir de réflexions théologiques, historiques, archéologiques, juridiques, anthropologiques et sociologiques, propose de caractériser le cimetière ancien et présent et d'en livrer les fondements et enjeux pour les contemporains. Ces textes indiquent que le cimetière, ou plutôt les lieux d'inhumations, et très récemment de dépôt et de dispersion des cendres, sont « régulièrement » réinventés. L'une des transitions majeures fut celle de la création du cimetière paroissial médiéval, puis celle nettement plus récente du cimetière communal laïc. Malgré tout, ces grandes évolutions masquent des normes plurielles, comme celles du caractère « mixte » du cimetière et des sépultures, de la tombe individuelle au caveau de famille, de la concession au terrain commun, etc. Étudier le cimetière c'est principalement se centrer sur la localisation des « morts » ; or, précisément il existe également des enjeux autour de leur mobilité et de leur éventuelle assignation.

Les deuxième et troisième parties s'attachent, du point de vue des professionnels et des acteurs publics, à l'articulation spatiale et temporelle entre le cimetière et la cité, entre le domaine des morts et celui des vivants. Que le cimetière ancien soit resté au pied de l'église du village ou que le cimetière nouveau ait été rattrapé par l'extension des habitats, son intégration urbanistique est souvent un défi majeur qui doit être géré en tenant compte des enjeux patrimoniaux, mais aussi

culturels : la collectivité des morts appartient à la collectivité des vivants. Ces contributions insistent sur l'administration et la mise en valeur des cimetières, lesquelles comportent des contraintes administratives et réglementaires, et doivent intégrer des besoins nouveaux liés à l'individuation des obsèques et des processus de deuil. On peut évoquer notamment les conséquences multiples de la crémation sur la gestion et l'organisation des cimetières mais également l'émergence des carrés des tout-petits, des carrés confessionnels, des mémoriaux cénotaphes pour personnes ayant fait don de leur corps, pour les victimes d'accidents collectifs, etc.

Afin de restituer en partie la richesse de ce que peut être un colloque, deux comptes rendus de tables rondes ponctuent ces textes, illustrant la difficulté de gestion au quotidien de l'espace des cimetières, aussi bien que les questions prospectives qui se posent.

Les auteurs

BRUNO BERTHERAT est historien, maître de conférences en histoire contemporaine, Université d'Avignon, membre du Centre Norbert Elias (UMR 8562).

Ses travaux portent notamment sur l'histoire du cadavre (médecine légale, pratiques funéraires, imaginaires), du fait divers, notamment audiovisuel, et de l'identité. Dernières publications en lien avec le sujet : *Les Sources du funéraire en France à l'époque contemporaine* (dir.), Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, 2015 ; « Le siècle des tombes (France-XIX^e siècle). Brève histoire d'un paradoxe », in A. Becker et S. Tison (dir.), *Un siècle de sites funéraires de la Grande Guerre*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018, p. 37-51 ; « Les tombes des criminels en France (métropole) à l'époque contemporaine », in M. Charageat, B. Ribémont et M. Soula (dir.), *Corps en peines. Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 297-330.

MARC-ANTOINE BERTHOD est anthropologue, professeur à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO).

Il enseigne et mène des recherches sur les enjeux contemporains relatifs à la fin de vie, à la mort et au deuil. Il a notamment mené une étude de terrain sur le rapatriement des défunts qui a fait l'objet de plusieurs publications, dont les deux articles suivants : « Expérience migratoire et identité dans la mort transnationale : les défunts portoricains rapatriés de New York », publié en 2006 dans la *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, et « La circulation des morts, l'ancrage des corps et le deuil sans frontières », paru en 2019 dans la revue *Diversité urbaine*. Depuis 2008, il préside la Société d'études thanatologiques de Suisse romande. Il vient de publier avec António Magalhães de Almeida (dir.) un ouvrage intitulé *L'accompagnement social et la mort*, Lausanne, Éditions HETSL, 2019.

PIERRE BOUET est historien, maître de conférences honoraire de l'université de Caen Basse-Normandie, directeur honoraire de l'Office universitaire d'études normandes de l'université de Caen.

Spécialiste des historiens normands et anglo-normands de langue latine (X^e-XII^e siècles), il a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire

du duché de Normandie (conquête de l'Angleterre et conquête de l'Italie du Sud et de la Sicile). Initiateur depuis de nombreuses années de recherches collectives consacrées à la Normandie médiévale, il a dirigé, de 1995 à 2001, l'Office universitaire d'études normandes. Ses derniers ouvrages concernent l'histoire du duché de Normandie, le Mont-Saint-Michel, les abbayes normandes et la tapisserie de Bayeux, dont *La bataille d'Hastings, 14 octobre 1066*, Paris, Tallandier, 2010 (rééd. 2014 et 2017), *Rollon, le chef viking qui fonda la Normandie*, Paris, Tallandier, 2016 et *Que vont devenir les églises normandes ? Actes du colloque de Cerisy (mai 2015)*, Condé-sur-Noireau, Corlet, 2017.

JACKY BRIONNE, ancien archiviste de la Manche, grand connaisseur des cimetières normands, préside l'ASVPVS (Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en Val de Sienna)¹.

GAËLLE CLAVANDIER est sociologue et anthropologue, maître de conférences HDR, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, membre du Centre Max Weber (CMW, UMR 5283).

Ses travaux de recherche portent sur les transformations du rapport à la mort, en particulier sur la trajectoire, le devenir et le statut des restes humains. Elle a notamment publié *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Éditions, 2004 et *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2009. Elle a coordonné tout récemment deux programmes de recherche portant sur les « enfants sans vie » et a co-dirigé un ouvrage collectif avec Philippe Charrier, Vincent Gourdon, Catherine Rollet et Nathalie Sage Pranchère, *Morts avant de naître, la mort périnatale. Dead before being born, about perinatal death*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018.

SIMON CROWCROFT est un politicien de Jersey, le Connétable de Saint-Héliér et un ancien enseignant. Il est élu membre des États de Jersey depuis 1996.

1. Cantons de Gavray, Percy, Villedieu, Bréhal et Centre Manche, <<https://www.patrimoinevaldesienne.fr/dossiers/fédération-normande-pour-la-sauvegarde-des-cimetières-et-du-patrimoine-funéraire/enquête-sur-les-cimetières-de-normandie/>>.

JEAN-JACQUES ERNAULT est architecte DPLG, architecte-conseiller au CAUE de la Manche, diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais.

Depuis 2008, il est architecte-conseiller au CAUE de la Manche, notamment pour des missions de conseil associées aux politiques départementales pour l'entretien, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti de la Manche. Auparavant, il a collaboré plusieurs années auprès de Bruno Decaris, architecte en chef des Monuments historiques.

ANNE FORNEROD est juriste chargée de recherche au CNRS, membre de l'UMR 7354 DRES (Droit, religion, entreprise et société).

Elle a édité une série d'ouvrages sur les édifices du culte et le patrimoine religieux et sur le principe de laïcité et le pluralisme religieux. Voir notamment : *Annotated Legal Documents on Islam in Europe : France* (dir.), Leiden, Brill, 2016 ; *Funding Religious Heritage* (dir.), Farnham, Ashgate, 2015 ; *Le Régime juridique du patrimoine religieux*, Paris, L'Harmattan, 2013 ; *Assistance spirituelle dans les services publics*, Strasbourg, PUS, 2012. Elle a coordonné tout récemment un ouvrage sur les cimetières : *Le pluralisme religieux dans les cimetières en Europe* (dir.), Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019.

CÉCILE GUILLOPÉ est paysagiste-conseiller au CAUE de la Manche, diplômée de l'École d'architecture et du paysage de Bordeaux.

Depuis 2008, elle est paysagiste-conseiller notamment pour des missions de conseil et auprès des collectivités, des particuliers, des acteurs associatifs et institutionnels du département de la Manche. Auparavant, elle a collaboré dans plusieurs agences d'urbanisme et d'environnement suivie par une expérience de paysagiste-conseil « free-lance ».

CLAUDE HALBECQ, vétérinaire, est un homme politique de la Manche. Maire de Roncey, conseiller général du canton de Cerisy-la-Salle, il a été vice-président du Conseil général de la Manche pendant plusieurs décennies. Longtemps président de l'Association des maires de la Manche, il est membre du Conseil d'administration de l'Association des amis de Pontigny-Cerisy.

ÉDITH HEURGON, docteur en mathématiques appliquées, a exercé diverses fonctions à la RATP de 1968 à 2005, dont la création et

l'animation d'une équipe de prospective sur les relations villes-transports. Parallèlement à la direction du Centre culturel international de Cerisy depuis la fin des années 1970, elle conduit des activités de conseil en prospective du présent. Dernière publication : *Tous volontaires au monde, jardiniers du bien commun*, avec Alain Raymond, Paris, Hermann, 2019.

Le père **DANIEL JAMELOT** est né et a effectué sa scolarité à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il est recteur de la cathédrale de Coutances depuis 2015. Ayant exercé une activité professionnelle dans cette ville, puis à la DDE (Direction départementale de l'équipement), il est entré au séminaire en 1984, avant d'être ordonné diacre en 1987 et prêtre le 15 mai 1988 à la cathédrale. Après quatorze ans de présence à la paroisse Saint-Sauveur d'Octeville, il est venu à Saint-Lô en 2001 comme curé doyen de la paroisse Saint-Lô.

MARIE-ANNICK LE THIEC, directrice des Prestations administratives à la population à la ville de Rennes, et à ce titre en charge du service funéraire, a impulsé une politique de valorisation et sauvegarde du patrimoine funéraire rennais. Ceux-ci étant classés « cimetières européens remarquables » par l'ASCE (Association of Significant Cemeteries in Europe).

DOMINIQUE MEMMI est directrice de recherche en sciences sociales au CNRS à Paris et responsable de l'axe Corps, Santé et Société à la MSH-Paris Nord. Elle s'intéresse à la dimension physique des agents sociaux avec pour thèmes de recherche : 1) la biopolitique contemporaine étudiée, notamment à travers l'administration de la naissance et de la mort ; 2) la naturalisation des questions sociales et politiques et le rôle qu'y joue le corps aujourd'hui ; 3) le « corps » comme objet des sciences sociales, et l'histoire contemporaine des sensorialités ; 4) l'histoire et la sociologie du dégoût.

Au thème 1, elle a consacré *Les Gardiens du corps* (Éditions de l'EHESS, 1996), *Faire vivre et laisser mourir* (La Découverte, 2003), *La Seconde Vie des bébés morts* (Éditions de l'EHESS, 2011) et *La Revanche de la chair. Essai sur les nouveaux supports de l'identité* (Éditions du Seuil, 2014). Au thème 2, elle a consacré un grand *workshop* en décembre 2018 : *Vers une « naturalisation » du monde social? Comment redonner de la chair à l'idéologie dominante*. Sur le thème 3, elle a co-dirigé *Le Gouvernement des corps* (Éditions de l'EHESS, 2004), puis *La Tentation du corps*

(Éditions de l'EHESS, 2009), et dirige depuis quinze ans le séminaire « Corps » et sciences sociales. Sur le thème 4, elle a co-dirigé *Le Dégoût, envers du social* (Presses universitaires de Rennes, 2016) et « Anatomie du dégoût », *Ethnologie française* (1^{er} janvier 2011).

FRANÇOIS MICHAUD NÉRARD est ingénieur, entrepreneur, il a créé puis dirigé pendant vingt ans la société d'économie mixte des Services funéraires – Ville de Paris. Il a travaillé de façon passionnée sur les rites funéraires contemporains et contribué à leur renouvellement. Il est membre titulaire du Conseil national des opérations funéraires. Il a notamment publié *La Révolution de la mort*, préface Didier Sicard, postface Bertrand Delanoë, Paris, Vuibert, 2007 et *Une révolution rituelle, accompagner la crémation*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2012.

GUY PESSIOT a été éditeur à Rouen de 1977 à 2007 (éditions du P'tit Normand, PTC et des Falaises) et est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur Rouen et la Normandie dont une *Histoire de Rouen par la photographie* en quatre volumes, complétée de deux tomes de *Photos inédites* parus entre 1981 et 2015. Il est également élu, depuis 2001, de la ville de Rouen, actuellement conseiller municipal délégué en charge du patrimoine et du tourisme et président de la Commission patrimoine des cimetières de Rouen.

ANNE RICHIER est archéo-anthropologue, ingénieure chargée de recherche à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) et membre de l'UMR 7268 ADES, AMU, CNRS, EFS.

Ses travaux récents portent sur l'archéologie et l'histoire de la mort de l'Ancien Régime au XIX^e siècle à travers la fouille de cimetières. Ses recherches sont plus spécifiquement orientées vers les gestes et les pratiques funéraires dans une démarche pluridisciplinaire. Elle a participé à de nombreux ouvrages d'archéologie (Inrap, La Découverte, CNRS...), revues d'histoire (*Diasporas, Revue d'histoire du XIX^e siècle*) et de sciences sociales (*Techniques & Culture, Revue des sciences sociales, Revue canadienne de bioéthique*). Elle vient de co-diriger un ouvrage en lien avec la présente publication : Nicolas Weydert, Stephan Tzortzis, Anne Richier, Laetitia Lanteri et Guy Hervé (dir.), *Rencontre autour de nos aïeux, la mort de plus en plus proche*, Reugny, Publication du Gaaf n° 8, 2019.

CÉCILE TREFFORT est historienne et archéologue, professeur des Universités en histoire du Moyen Âge à Poitiers, ancienne directrice et membre du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, UMR 7302).

Elle est spécialiste, entre autres, des questions funéraires au Moyen Âge : accompagnement du mourant, rites et pratiques autour de la mort, liturgie funéraire ou encore lieux d'inhumation. En plus de très nombreux articles, elle a dirigé, en collaboration avec Danièle Alexandre-Bidon, le volume collectif *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993. Parmi ses livres, on peut également compter *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, PUL, 1996 et *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique, milieu VIII^e-début XI^e siècle*, Rennes, PUR, 2007. Elle a plus récemment coordonné les 35^e journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran et dirigé l'ouvrage qui en est issu, intitulé *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015.

Table des matières

Préface	
par <i>Dominique Memmi</i>	5
Avant-propos	
par <i>Édith Heurgon</i>	13
Introduction	
par <i>Gaëlle Clavandier et François Michaud Nérard</i>	25

PARTIE I

LE CIMETIÈRE, DERNIÈRE DEMEURE POUR LES MORTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI?

I. De la sacralisation à la désacralisation	
par <i>Pierre Bouet</i>	35
II. Le cimetière, une terre sainte pour l'ultime demeure des défunts	
par <i>Daniel Jamelot</i>	47
III. Le cimetière paroissial, une « invention » médiévale	
par <i>Cécile Treffort</i>	63
IV. Mort et vie des cimetières contemporains en France	
par <i>Bruno Bertherat</i>	73
V. Le cimetière du XIX ^e siècle : un « objet » archéologique?	
par <i>Anne Richier</i>	87
VI. Quelle laïcité pour les cimetières?	
par <i>Anne Fornerod</i>	99
VII. Mort, territoires et citoyenneté	
par <i>Marc-Antoine Berthod</i>	111
VIII. Le cimetière comme espace performatif : qualifier les restes humains qui y entrent et y séjournent	
par <i>Gaëlle Clavandier</i>	125

PARTIE II
LE CIMETIÈRE DANS UN TERRITOIRE,
UN ESPACE PUBLIC SPÉCIFIQUE

IX. La révolution des cimetières par <i>François Michaud Nérard</i>	143
X. Concevoir et administrer un cimetière en 2017 : rencontre avec des maires de Normandie	
A. Les résultats d'une enquête par <i>Jacky Brionne</i>	161
B. Échanges avec des maires de Normandie Mis en forme par <i>Jacky Brionne et Pierre Bouet</i>	171
C. Les cimetières de Jersey par <i>Simon Crowcroft</i>	177
XI. Rennes, l'exemple d'une politique globale de gestion des cimetières par <i>Marie-Annick Le Thiec</i>	179
XII. Le cimetière, un espace public particulier par <i>Cécile Guillopé</i>	185

PARTIE III
ENJEUX PATRIMONIAUX : DE LA VALORISATION
PATRIMONIALE À LA REQUALIFICATION
DES ESPACES FUNÉRAIRES

XIII. La restitution des piédestaux d'église par <i>Jean-Jacques Ernault</i>	197
XIV. Les six cimetières de Rouen : un patrimoine exceptionnel, en cours de mise en valeur depuis 2009 par <i>Guy Pessiot</i>	213
XV. La requalification des cimetières et les enjeux de patrimonialisation en Suisse par <i>Marc-Antoine Berthod</i>	225
XVI. Les cimetières d'hier à demain. Table ronde conclusive Animée par <i>Pierre Bouet</i>	237
Bibliographie.....	251
Les auteurs.....	265

Les colloques de Cerisy aux Éditions Hermann

ART

Psychanalyse et cinéma. Du visible et du dicible, Ch. Clouard et M. Leibovici, 2019.

Gestualités/Textualités en danse contemporaine, S. Genetti, C. Lapeyre et F. Pouillaude (dir.), 2018.

LITTÉRATURE

Victor Segalen, C. Camelin (dir.), 2019.

Littératures et arts du vide, J. Duwa et P. Taminiaux (dir.), 2018.

L'Algérie, traversées, G. Lévy, C. Mazauric et A. Roche (dir.), 2018.

L'écriture du psychanalyste, J.-F. Chiantaretto, C. Matta et F. Neau (dir.), 2018.

Christian Prigent : trou(v)er sa langue, B. Gorrillot et F. Thumerel (dir.), 2017.

Écritures de soi, Écritures du corps, J.-F. Chiantaretto et C. Matha (dir.), 2016.

Périple & parages. L'œuvre de Frédéric Jacques Temple, M.-P. Berranger, P.-M. Héron et C. Leroy (dir.), 2016.

Écriture(s) et psychanalyse : quels récits ?, Fr. Abel, M. Delbraccio et M. Petit (dir.), 2015.

Pascal Quignard. Traductions et métamorphoses. Avec un inédit de Pascal Quignard, M. Calle-Gruber, J. Degenève et I. Fenoglio (dir.), 2015.

1913 : cent ans après. Enchantements et désenchantements, C. Camelin et M.-P. Berranger (dir.), 2014.

Écritures de soi, Écritures des limites, J.-F. Chiantaretto (dir.), 2014.

Ateliers d'écriture littéraire, Cl. Oriol-Boyer et D. Bilous (dir.), 2013.

Swann le centenaire, A. Compagnon et K. Yoshikawa (dir.), 2013.

Présence d'André du Bouchet, M. Collot et J.-P. Léger (dir.), 2012.

L'Ailleurs depuis le romantisme. Essais sur les littératures en français, D. Lançon et P. Née (dir.), 2009.

Yves Bonnefoy. Poésie, recherche, savoirs, D. Lançon et P. Née (dir.), 2007.

PHILOSOPHIE

Agencer les multiplicités avec Deleuze, A. Querrien, A. Sauvagnargues et A. Villani (dir.), 2019.

Lieux et figures de l'imaginaire, M. de Gandillac et W. Bannour (dir.), 2017.

À l'épreuve d'exister avec Henri Maldiney, Ch. Younès et O. Frérot (dir.), 2016.

Jean Greisch, les trois âges de la raison, S. Bancalari, J. de Gramont et J. Leclercq (dir.), 2016.

Des possibles de la pensée. L'itinéraire philosophique de François Jullien, Fr. Gaillard et Ph. Ratte (dir.), 2015.

Gaston Bachelard. Science et poétique, une nouvelle éthique ?, J.-J. Wunenburger (dir.), 2013.

L'Émile de Rousseau : regards d'aujourd'hui, A.-M. Drouin-Hans, M. Fabre, D. Kambouchner et A. Vergnioux (dir.), 2013.

SOCIÉTÉ

Carte d'identités, Y. Calbérac, O. Lazzarotti, J. Lévy et M. Lussault (dir.), 2019.

L'alternative du commun, Ch. Laval, P. Sauvêtre et F. Taylan (dir.), 2019.

Ce que la misère nous donne à repenser, avec Joseph Wresinski, B. Tardieu et J. Tonglet (dir.), 2018.

La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène?, M. Augendre, J.-P. Llored et Y. Nussaume (dir.), 2018.

Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain?, P. Musso et A. Supiot (dir.), 2018.

Écologie politique de l'eau, J.-P. Pierron (dir.), 2017.

Cultures et créations dans les métropoles-monde, M. Lussault et O. Mongin (dir.), 2016.

La région, de l'identité à la citoyenneté, A. Frémont et Y. Guermont (dir.), 2016.

Le génie de la marche. Poétique, savoirs et politique des corps mobiles, G. Amar, M. Apel-Muller et S. Chardonnet-Darmaillacq (dir.), 2016.

Peut-on apprivoiser l'argent aujourd'hui?, J.-B. de Foucauld (dir.), 2016.

Au prisme du jeu. Concepts, pratiques, perspectives, L. Mermet et N. Zaccä-Reyners (dir.), 2015.

Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux, V. Despret et R. Larrère (dir.), 2014.

Prendre soin. Savoirs, pratiques, nouvelles perspectives, V. Chagnon, C. Dallaire, C. Espinasse et É. Heurgon (dir.), 2013.

Villes, territoires, réversibilités, F. Scherer et M. Vanier (dir.), 2013.

La sérendipité. Le hasard heureux, D. Bourcier et P. van Andel (dir.), 2011.

L'économie de la connaissance et ses territoires, T. Paris et P. Veltz (dir.), 2010.

Peurs et Plaisirs de l'eau, B. Barraqué et P.-A. Roche (dir.), 2010.

HORS SÉRIE

Jardins en politique, P. Moquay et V. Piveteau (dir.), 2018.

Europe en mouvement 1, W. Asholt, M. Calle-Gruber, É. Heurgon et P. Oster (dir.), 2018.

Europe en mouvement 2, W. Asholt, M. Calle-Gruber, É. Heurgon et P. Oster (dir.), 2018.

Nourritures jardinières dans des sociétés urbanisées, S. Allemand et É. Heurgon (dir.), 2016.

Transplanter. Une approche transdisciplinaire : art, médecine, histoire et biologie, Fr. Delaporte, B. Devauchelle et E. Fournier (dir.), 2015.

Renouveau des jardins. Clés pour un monde durable?, S. Allemand, É. Heurgon et S. de Paillette (dir.), 2014.

De Pontigny à Cerisy (1910-2010) : des lieux pour « penser avec ensemble », S. Allemand, É. Heurgon et C. Paulhan (dir.), 2011.



LES COLLOQUES CERISY

Le Centre Culturel International de Cerisy propose, chaque année, de fin mai à début octobre, dans le cadre accueillant d'un château construit au début du XVII^e siècle, monument historique, des rencontres réunissant artistes, chercheurs, enseignants, étudiants, acteurs économiques et sociaux, mais aussi un vaste public intéressé par les échanges culturels et scientifiques.

Une longue tradition culturelle

- Entre 1910 et 1939, Paul Desjardins organise à l'abbaye de Pontigny les célèbres **décades**, qui réunissent d'éminentes personnalités pour débattre de thèmes littéraires, sociaux, politiques.
- En 1952, Anne Heurgon-Desjardins, remettant le château en état, crée le **Centre Culturel** et poursuit, en lui donnant sa marque personnelle, l'œuvre de son père.
- De 1977 à 2006, ses filles, Catherine Peyrou et Édith Heurgon, reprennent le flambeau et donnent une nouvelle ampleur aux activités.
- Aujourd'hui, après la disparition de Catherine, puis celle de Jacques Peyrou, Cerisy continue sous la direction d'Édith Heurgon et de Dominique Peyrou, avec le concours d'Anne Peyrou-Bas et de Christian Peyrou, également groupés dans la Société civile du château de Cerisy, ainsi que d'une équipe efficace et dévouée, animée par Philippe Kister.

Un même projet original

- Accueillir dans un cadre prestigieux, éloigné des agitations urbaines, pendant une période assez longue, des personnes qu'anime un même attrait pour les échanges, afin que, dans la réflexion commune, s'inventent des idées neuves et se tissent des liens durables.
- La Société civile met gracieusement les lieux à la disposition de l'**Association des Amis de Pontigny-Cerisy**, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, présidée actuellement par Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des finances honoraire.

Une régulière action soutenue

- Le **Centre Culturel**, principal moyen d'action de l'Association, a organisé près de **800 colloques** abondant, en toute indépendance d'esprit, les thèmes les plus divers. Ces colloques ont donné lieu, chez divers éditeurs, à la publication de près de **600 ouvrages**.
- Le **Centre National du Livre** assure une aide continue pour l'organisation et l'édition des colloques. Les **collectivités territoriales** (Région Normandie, Conseil départemental de la Manche, Coutances Mer et Bocage) et la **Direction régionale des Affaires culturelles** apportent leur soutien au Centre, qui organise, en outre, avec l'**Université de Caen**, des rencontres concernant la Normandie.
- Un **Cercle des Partenaires**, formé d'entreprises, de collectivités locales et d'organismes publics, soutient, voire initie, des rencontres de **prospective** sur les principaux **enjeux contemporains**.
- Depuis 2012, une nouvelle salle de conférences, moderne et accessible, propose une formule nouvelle: les **séminaires de la Laiterie**, à l'initiative des partenaires de l'Association.

Renseignements : CCIC, Le Château, 50210 CERISY-LA-SALLE, FRANCE
Tél. 02 33 46 91 66 ; Internet : www.ccic-cerisy.asso.fr
Courriel : info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr

Choix de publications

- *Bébé sapiens*, Érès, 2017.
- *Vers une république des biens communs ?*, Les liens qui libèrent, 2018.
- *Les calendriers*, Somogy, rééd. Hermann, 2016.
- *Carte d'identités. L'espace au singulier*, Hermann, 2019.
- *La cathédrale de Coutances*, OREP, 2012.
- *Cultes et pèlerinages à saint Michel en Occident*, École française de Rome, 2003.
- *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, Hermann, 2016.
- *Le développement durable, c'est enfin du bonheur !*, L'Aube, 2006.
- *Que vont devenir les églises normandes ?*, Corlet, 2017.
- *Les évêques normands du XI^e siècle*, PU de Caen, 1995.
- *La France en albums*, Hermann, 2017.
- *L'habiter dans sa poésie première*, Donner lieu, 2008.
- *Donner lieu au monde : la politique de l'habiter*, Donner lieu, 2012.
- *Peter Handke, analyse du temps*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2018.
- *Interculturel... Enjeux et pratiques*, Artois Presses, 2015.
- *Renouveau des jardins. Clés pour un monde durable ?*, Hermann, 2014.
- *Jardins en politique (avec Gilles Clément)*, Hermann, 2018.
- *Des possibles de la pensée. L'itinéraire philosophique de François Jullien*, Hermann, 2014.
- *Lieux et liens (2 tomes)*, L'Harmattan, 2012.
- *Logique de l'espace, esprit des lieux*, Belin, 2000.
- *À l'épreuve d'exister avec Henri Maldiney*, Hermann, 2016.
- *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?*, Hermann, 2018.
- *Ce que la misère nous donne à repenser, avec Joseph Wresinski*, Hermann, 2018.
- *Modernité, la nouvelle carte du temps*, L'Aube, 2003.
- *Une Normandie sensible : regards de géographes et plasticiens*, PU Caen, 2012.
- *De Pontigny à Cerisy (1910-2010) : des lieux pour « penser avec ensemble »*, Hermann, 2011.
- *Prendre soin. Savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*, Hermann, 2013.
- *La région, de l'identité à la citoyenneté*, Hermann, 2016.
- *Saint Louis en Normandie*, Archives départementales de la Manche, 2017.
- *Les Saints dans la Normandie médiévale*, PU de Caen, 2000.
- *La sérendipité. Le hasard heureux*, Hermann, 2011.
- *S.I.É.C.L.E. 100 ans de rencontres : Pontigny, Cerisy*, IMEC, 2005.
- *Des sciences sociales à la science sociale*, Le Bord de l'eau, 2018.
- *Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain ?*, Hermann, 2017.
- *Villes, territoires, réversibilités*, Hermann, 2013.

Mise en pages : CW Design

Achévé d'imprimer